

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



STATISTIQUES DU FICHER DES ENTREPRISES



111

**Commerces
& réparations
automobiles**



136

SCI

(sociétés civiles immobilières)



682

ÉTABLISSEMENTS

202

Artisans

29 alimentation

25 fabrication et production

81 bâtiment

67 services

232

**Entreprises
individuelles**

314

Sociétés



46

**Hébergement
& restauration**



37

**Professions
libérales**

LES FORMALITÉS DES ENTREPRISES



DÉCLARATIONS ENREGISTRÉES AU CENTRE DE FORMALITÉS DES ENTREPRISES EN 2020

PERSONNES PHYSIQUES

CRÉATIONS

35

RADIATIONS

33

MODIFICATIONS

14

PERSONNES MORALES

CRÉATIONS

24

RADIATIONS

12

MODIFICATIONS

85

TOTAL CRÉATIONS

59

TOTAL RADIATIONS

45

TOTAL MODIFICATIONS

99

20 40 60

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET LIMITER LES RISQUES

Faire face aux défis environnementaux et s'inscrire dans une démarche de développement durable font partie des axes prioritaires du monde économique d'aujourd'hui.

Dans ce cadre et depuis novembre 2017, la CACIMA s'est engagée dans un partenariat avec l'ADEME afin d'apporter aux entreprises un accompagnement dans la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur de l'environnement et pour les représenter auprès des décideurs sur ces questions sensibles et particulièrement complexes sur un territoire isolé comme notre archipel.

INFORMER ET SENSIBILISER

533 établissements sensibilisés et informés sur les questions environnementales, d'hygiène et de sécurité (mailing, visite en entreprise, contact téléphonique, affichage, ...).

Relai aux entreprises par mailing et au grand public via les réseaux sociaux des projets et appels à projets nationaux.

22 entreprises ayant participé aux actions de communication et d'information sur le développement durable et l'économie circulaire.

Participation et organisation des événements sur le développement durable : **Printemps de l'environnement, Semaine Européenne du Développement Durable, Semaine Européenne pour la Réduction des Déchets.**



PETIT-DÉJEUNER THÉMATIQUE **2021, DE BONNES RÉOLUTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

LUNDI 15 MARS / 8H30 - 10H

La CACIMA, en collaboration avec l'ADEME et la Mairie de Saint-Pierre, vous propose un petit déjeuner d'information le **lundi 15 mars de 8h30 à 10h** sur le thème du développement durable.

Au programme de la réunion d'information :

- Le plan "France Relance", des mesures inédites de **soutien aux entreprises et aux salariés**, ainsi que l'aide "Tremplin" pour la transition écologique. Une présentation de Thibaud LESTRAT pour l'ADEME, l'Agence de la Transition Ecologique.
- Les **compétences actuelles de la Mairie de St-Pierre (déchets gérés et infrastructures)** et les **futurs projets et besoins d'investissements** pour gérer les déchets des particuliers et des professionnels, présenté par Christophe Caignard, responsable du Service Gestion Durable des Déchets, Ville de St-Pierre.
- L'édition **2021 du label éco-défis**, pour un engagement en faveur du **développement durable des entreprises locales**. Présenté par la CACIMA.

Rendez-vous à la CACIMA, **réservation par mail recommandée : contact@cacima.fr**



4 boulevard Constant Colmay | 97500 Saint-Pierre | www.cacima.fr | Tél : 05 08 41 05 30

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET LIMITER LES RISQUES

ADOPTER LES BONNES PRATIQUES

Les éco-défis : label local permettant d'impliquer un grand nombre d'entreprises avec des actions simples, précises et bénéfiques à tous. Il se présente sous forme de petits défis sur 6 thématiques : déchets, produits, énergie, eau, transport et sociétal.

27 entreprises engagées dans la démarche Eco-défis ;

Plus de 50 visites pour accompagner les entreprises dans leur changement de pratiques ;

9 entreprises suivies suite aux recommandations des diagnostics déchets ;

13 entreprises accompagnées pour améliorer leurs pratiques favorisant une économie circulaire ;

2 accompagnements à la maîtrise des risques sanitaires avec l'obtention d'un agrément ;

14 personnes formées dans 6 entreprises sur les bonnes pratiques d'hygiène ;

5 entreprises accompagnées dans la mise en œuvre du **Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER)** ;

1 petit déjeuner de sensibilisation et d'information sur la sécurité en entreprise.



TRAVAILLER AVEC LES PARTENAIRES

10 réunions du comité de pilotage organisées par la CACIMA pour favoriser les échanges et travailler collectivement sur la **gestion territoriale des déchets**.

2 réunions de travail avec la Caisse de Prévoyance Sociale sur les dispositifs de soutien aux entreprises pour favoriser la **réalisation des DUER**.

ACCOMPAGNER L'ENTREPRENARIAT ET LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJET EN CRÉATION ET REPRISE

Le service Entreprendre de la CACIMA accompagne au quotidien les initiatives en matière de création et de reprise d'entreprises.

Membre du réseau Entreprendre en France, la CACIMA met à disposition des porteurs de projet les outils déployés par CCI France (CCI Business Builder, la formation 5 jours pour Entreprendre, ...)

CHIFFRES CRÉATION D'ENTREPRISE

- **65** porteurs de projet accompagnés
- **2** transmissions accompagnées
- **2** sessions du stage « **5 jours pour entreprendre** » pour un total de 8 stagiaires
- **16** business plan réalisés via la plateforme CCI Business Builder
- **15** entreprises accompagnées en **suivi post-création**

PRIX ENTREPRENDRE À SPM

En partenariat avec la Caisse d'Épargne CEPAC et la Collectivité Territoriale, la CACIMA a organisé la 12^{ème} édition du prix Entreprendre à Saint-Pierre & Miquelon. Le jury composé de représentants de la banque, de la collectivité territoriale, de la DCSTEP et de la CACIMA s'est réuni le 15 décembre et a récompensé quatre créateurs.



Rabah AYADI pour son entreprise de restauration **Le Marhaba** – Prix de 1 500 €
Enora CHAIGNE de l'agence de design **O'vent** – Prix de 1 000 €
Caroline DUJARDIN pour la maison d'édition **Mon Autre France** – Prix de 750 €
Salomé RUEL pour son activité de yoga **YOGI-B** – Prix de 750 €

La remise des prix s'est déroulée le 20 janvier 2022.

SOUTENIR LES EXPLOITANTS AGRICOLES



Co-animation des ateliers de l'agriculture du 11 mars à Miquelon comprenant une présentation de l'avancement des fiches actions du Plan de Développement Agricole Durable (PDAD).

Participation à la rédaction des appels d'offres relatifs au diagnostic et aux travaux d'amélioration de l'abattoir.

Participation aux missions d'étude pour la réhabilitation des sols fourragers (Action PDAD).

Accueil d'un stagiaire de master 2 en économie et politiques agricoles internationales afin de réaliser des enquêtes de consommation sur la filière des viandes dans l'objectif d'établir des modèles d'installation dans la filière élevage et favoriser l'installation de nouveaux éleveurs (Action PDAD - Financement appel à projets Programme National pour l'Alimentation).

Organisation dans le cadre de la **Semaine Européenne du Développement Durable d'un déplacement des commerçants de Saint-Pierre pour visiter les exploitants agricoles de la commune de Miquelon Langlade** afin de favoriser les circuits courts.

- 6 déplacements inter-îles
- 1 atelier de l'agriculture
- 6 comités techniques agricoles
- 3 projets accompagnés (5 porteurs)
- 1 rencontre thématique «commercialisation»



**ENQUÊTE CONSOMMATEUR :
COMMENT SE NOURRIT-ON SUR L'ARCHIPEL ?**



ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES SUR LE VOLET RESSOURCES HUMAINES



Les principaux champs d'intervention sont :

- Accompagnement à la reprise d'activité économique dans le contexte de la crise Covid-19.
- Recrutement et intégration des salariés dans l'entreprise.
- Organisation du travail.
- Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.
- Professionnalisation de la fonction RH dans l'entreprise.

7 ateliers thématiques :

- Les fins de contrat et l'attestation employeur.
- L'espace recruteur et le dépôt d'offre en ligne.
- La fiche de poste.
- Obligations des travailleurs indépendants.
- Obligations de l'employeur.
- Les mesures pour l'emploi.
- Obligations réglementaires en terme de santé et sécurité au travail.
- Relance du Secteur Tourisme en post-covid.

La prestation d'accompagnement individualisé peut se faire sous plusieurs formes, dont :

- Un accompagnement « court » de 1 à 19 jours d'intervention de type « diagnostic-action ».
- Un accompagnement « approfondi » de 10 à 30 jours.
- Un accompagnement spécifique sur une thématique particulière visant à renforcer l'expertise RH du chef d'entreprise.

En 2021, 12 diagnostics ressources humaines réalisés :

Dix accompagnements courts sur les thèmes suivants :

Organisation du Travail & Qualité de vie (10)
Recrutement et Intégration (9)
GPEC (9)
Dialogue social (8)
Professionnalisation Fonction RH (7)
Reprise post-Covid (1)

Deux accompagnements longs sur les thèmes de l'organisation de l'entreprise, du recrutement, de la valorisation de la marque employeur et de la transmission de l'entreprise.



SOUTENIR LES INITIATIVES À L'INTERNATIONAL



Sur le volet international, le conseiller suit également toutes les entreprises intéressées par l'export.

Selon leur niveau de structuration, ses missions peuvent être :

- Recherche de salons professionnels
- Information sur le recrutement de VIE
- Etudes réglementaires
- Appui aux démarches
- Suivi de dossier BPI
- Promotion des dispositifs d'aide au développement international
- Aide à la recherche de partenariats
- Formation « l'Export »
- Aide à la recherche de financement
- Diagnostic « export »

Deux entreprises accompagnées sur un positionnement marché au Canada et en Chine dans les secteurs de l'édition et de la valorisation des produits de la mer.



Photo : Homard des îles



Photo : Mon autre France

APPUYER ET VALORISER LE COMMERCE ET L'ARTISANAT LOCAL



JOURNÉE NATIONALE DU COMMERCE DE PROXIMITÉ ET DE L'ARTISANAT 5^{ÈME} ÉDITION

20 professionnels engagés (café/viennoiserie, dégustations de produits, animations commerciales, accueil d'un artisan...). La CACIMA a obtenu le label « 2 sourires » pour son engagement dans la redynamisation des centres-villes.

APPUI À L'ASSOCIATION VITA'VILLE POUR SES ANIMATIONS

Animation d'Halloween nouvelle animation récréative non mercantile le dimanche 31 octobre au Square Joffre (labyrinthe hanté, corner photo, bac à maïs pour les tout petits, stand de maquillage, etc.)

LANCEMENT DES FESTIVITÉS DE NOËL

Animations le dimanche 5 décembre au Square Joffre avec la collaboration et l'investissement de plusieurs associations : *Atmos'fers*, *Le Club Lion Avenir*, *La mie des mots* et *Les piqueuses de Brume*. Stand de boissons chaudes et de cookies, des contes de Noël, animation musicale de Noël ; parade équestre et rencontre avec la Mère et le Père Noël.



OUVERTURES SPÉCIALES DES COMMERCES

Harmonisation des animations et horaires d'ouverture « spécial Noël » avec la mairie et Vita'Ville avec service de transport en commun gratuit durant les nocturnes.

LES MARCHÉS

Marché d'été à Saint-Pierre en juillet impliquant 11 exposants. Un marché sur Miquelon en août avec 8 professionnels de Saint-Pierre et de Miquelon ainsi que de la restauration et de l'animation musicale sur place.

Marché de Noël à Miquelon le dimanche 28 novembre. 13 professionnels de Saint-Pierre et 2 professionnels de Miquelon; animation musicale et de la restauration sur place ont pu être proposées.

APPUYER ET VALORISER LE COMMERCE ET L'ARTISANAT LOCAL



SALON DES MÉTIERS D'ART ET DU TERROIR - 8^{ÈME} ÉDITION

Les 19 et 20 novembre avec 16 artisans/producteurs engagés, 11 de Saint-Pierre et 5 de Miquelon dont 2 nouveaux participants.

FISAC

Depuis 2018, la mise en œuvre des actions afférentes au FISAC s'est développée par la réalisation de la « **Charte des devantures et des enseignes** » et les « **Diagnostics accessibilités** » des points de vente ainsi que la réalisation d'une analyse urbaine sur un tronçon de rue « type ».

La CACIMA a obtenu une dérogation au dispositif FISAC initial permettant une prolongation d'un an du déploiement de la Charte des devantures ainsi qu'un report des sommes affectées à l'accessibilité vers les travaux de modernisation des points de vente.

En 2021, 4 entreprises ont bénéficié d'un total de 33 056 € pour leurs enseignes et devantures de magasins.



7^{ÈME} ÉDITION

SALON DES MÉTIERS D'ART & DU TERROIR

VEN. 19 NOV. | 17H-21 H
SAM. 20 NOV. | 10H-18H

SALLE DES FÊTES

14 EXPOSANTS

- Savonnerie
- Couture
- Maroquinerie
- Objets en papier
- Filigranie
- Bijouterie
- Peinture sur porcelaine
- Productions locales

© CACIMA Nov 2021 - Photos: frederik.com

MA Métiers Artisanat SPM Saint-Pierre Miquelon Ville de Miquelon Ville de Saint-Pierre

WI-FI OFFERT PAR **spm telecom**

LES TRAVAUX SUR LA STRATÉGIE DU BON ACHAT

Avec le soutien du cabinet **LPME**, la CACIMA a entamé les travaux relatifs à la mise en œuvre d'une **Stratégie du Bon Achat dans le domaine des marchés publics**.

Des rencontres ont été organisées avec les donneurs d'ordre et les représentants des entreprises afin d'une part de valider un diagnostic partagé, puis d'autre part de déterminer un plan d'actions permettant d'améliorer la relation donneurs d'ordre / entreprises.

La convention entre les établissements publics et organisations patronales représentant les entreprises devrait être signée après validation et priorisation du plan d'actions.

LA CRÉATION DU CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS

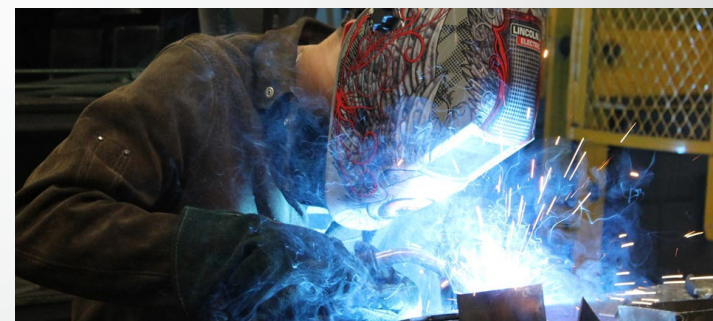
L'assemblée générale du 10 mai 2021 a décidé la création du **Centre de Formation des Apprentis intégré à la CACIMA**. Ce CFA a ouvert ses portes en octobre 2021 et a accueilli ses premiers apprentis **en CAP et en Bac Pro**.

Pour assurer la coordination du CFA ainsi que les cours d'enseignement général, la CACIMA a recruté à partir du 6 septembre une coordinatrice pédagogique.

6 apprentis inscrits en octobre 2021 dans les domaines de la **soudure**, de la **pâtisserie**, de la **cuisine**, de la **petite enfance** et de **l'accueil**.

5 CFA partenaires (UIMM des Pays de la Loire, URMA des Pays de la Loire, CIPECMA de Chatelaillon, CFA de la CCI du Mans et CFA de la CCI du Maine et Loire).

L'état a souhaité accompagner la CACIMA à la création de ce CFA par une subvention de fonctionnement de 75 000 €.



LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES ET L'ESPACE DE CO-WORKING

L'idée de créer une pépinière d'entreprises remonte à 2010 ; à cette époque, une évaluation des besoins a été réalisée pour déterminer le type d'infrastructures d'accueil d'entreprises à privilégier entre la pépinière et la couveuse d'entreprises.

Après des échanges avec la collectivité territoriale, le choix s'est orienté vers la création d'une **pépinière d'entreprises dédiée aux activités de services**.

Le financement a été inscrit au contrat de développement 2015-2018 pour 600 000 euros (50% état / 50% collectivité).

Pour déterminer le meilleur emplacement de la pépinière et compte tenu de l'état du bâtiment principal qui nécessitait des travaux, le choix a été fait de réaliser plusieurs études préalables :

- **Une mission de programmation en 2017**
- **Un diagnostic technique des bâtiments en 2018**
- **Un diagnostic énergétique réalisé en 2018**



En 2019, le marché de maîtrise d'œuvre relatif à la création de la pépinière d'entreprise a été confié au cabinet Rodolphe Victorri.

Cet espace est aujourd'hui prêt pour accueillir les jeunes pousses mais aussi les porteurs de projet, les étudiants, les consultants en mission, ...

19 postes de travail sont disponibles sous forme de bureaux partagés et les tarifs sont attractifs.

Le but : bénéficier d'un lieu de travail, d'échange moderne et dynamique **accessible 7 jours /7** et générer de l'interaction entre les différents publics.

Ce ne sont pas que des locaux qui sont mis à disposition mais surtout un lieu de vie dédié à l'accompagnement des entreprises avec des ateliers, des animations dont le programme est mis à jour régulièrement.

LES ÉLECTIONS CONSULAIRES

L'année 2021 a été marquée par le renouvellement des membres élus de la CACIMA.

18 sièges étaient à pourvoir répartis entre le collège **agriculture** (2 sièges), le collège **Commerce Industrie et Services** (8 sièges) et le collège **Artisanat et métiers** (8 sièges).

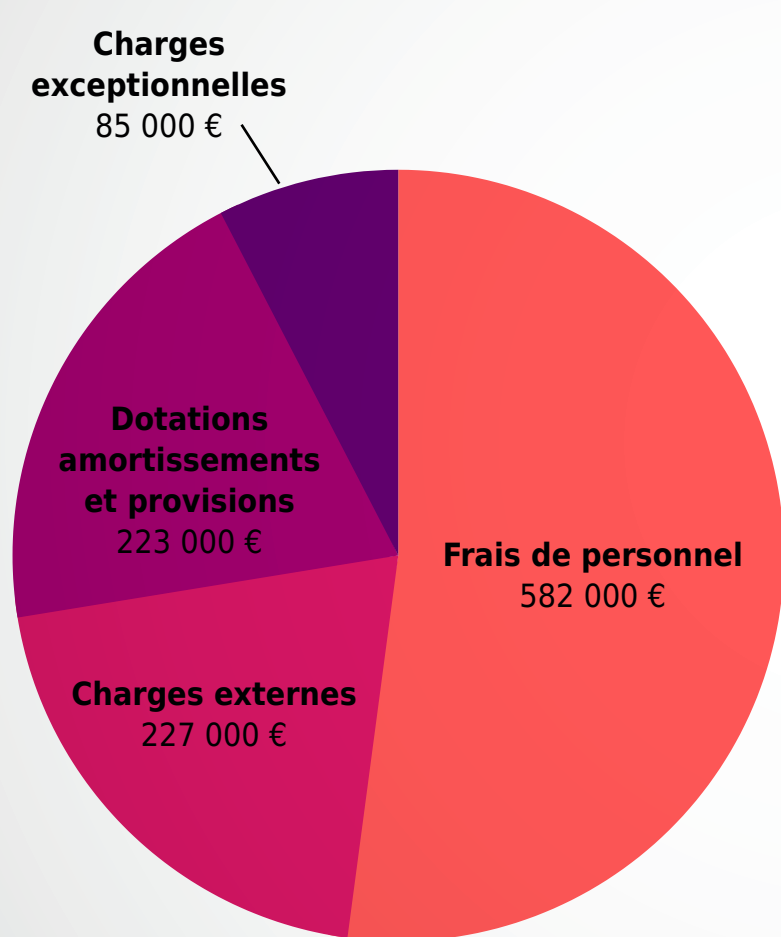
7 agriculteurs, 204 artisans et 411 commerçants étaient appelés à voter par voie électronique exclusivement.

Le taux de participation s'est établi à **30,88%** et **18 candidats ont été élus** aux fonctions de membres de la CACIMA.

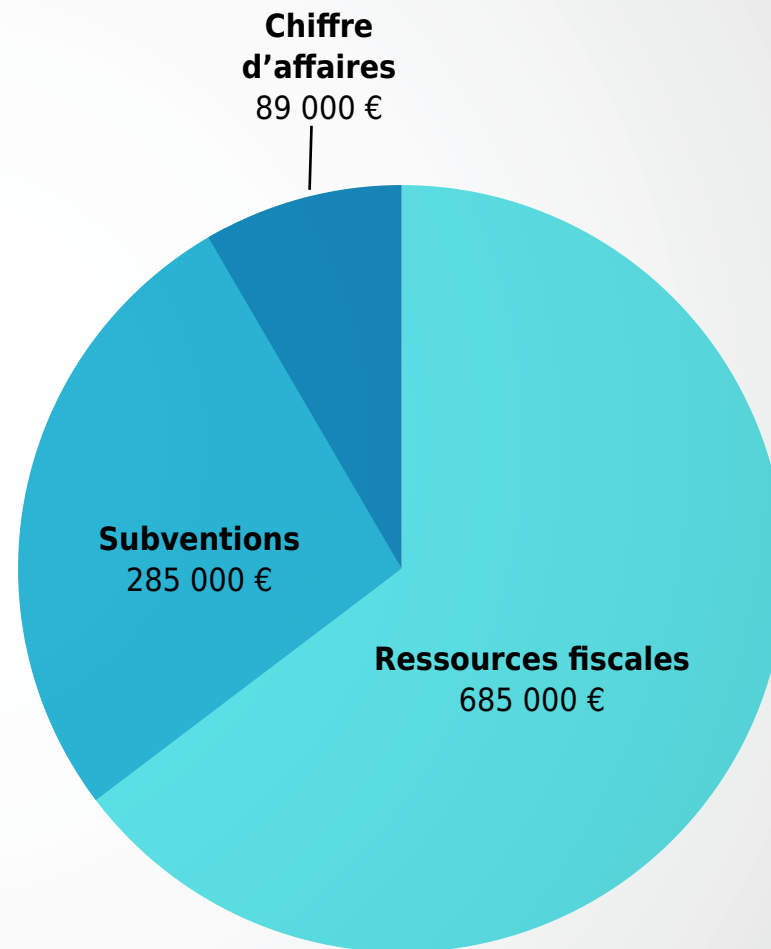
L'installation de la nouvelle assemblée a eu lieu le 18 novembre 2021.



ELÉMENTS DU BUDGET 2021



CHARGES



PRODUITS

Contactez votre CACIMA:
www.cacima.fr

Retrouvez-nous sur :



 **CACIMA**
SAINT-PIERRE ET MIQUELON
CHAMBRE D'AGRICULTURE, DE COMMERCE,
D'INDUSTRIE, DE METIERS ET DE L'ARTISANAT

4 boulevard Constant Colmay
BP : 4207
97500 SAINT-PIERRE ET MIQUELON
+ 508 41 05 30
contact@cacima.fr
www.cacima.fr